

Séance du 24 avril 2012

COMPTE RENDU

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusé : Monsieur Jean-Paul BILLAUD

Madame Maryse TOURNIER a été nommée secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du 27 mars 2012 a été adopté.

1°/ Assainissement la Guierche / La Brossière – Groupement de commandes avec la commune de St André pour une mission d'assistance juridique

Dans le cadre de la réalisation d'un assainissement collectif commun sur les villages de la Guierche / la Girarderie / la Brossière, une mission d'assistance juridique va être confiée à un avocat pour la rédaction des conventions à intervenir entre les communes de Vendrennes et St André. Cette mission fait l'objet d'un groupement de commandes permettant ainsi de partager les frais d'honoraires.

2°/ Travaux intérieur de l'église – demande de subvention auprès du Conseil Général

Des travaux vont être réalisés à l'intérieur de l'église afin de reprendre les enduits détériorés, les fissures... Des témoins seront également posés pendant un an afin de suivre l'évolution du bâtiment. Coût des travaux : 20 920 € HT. Une demande d'aide (minimum 15% du montant HT) va être déposée auprès du Conseil Général.

3°/ Convention avec la paroisse pour l'utilisation du Presbytère

N'ayant plus de prêtre résident, le Presbytère va être réaménagé en salles pour les associations. Une convention va être signée avec la paroisse pour la mise à disposition d'une salle exclusive (ancien bureau du prêtre). Le reste du rez-de-chaussée sera partagé avec les autres associations.

4°/ Atelier relais n°2 – renouvellement du bail et révision du loyer

Le bail actuel arrivant à échéance le 31 mai prochain, il est reconduit pour 6 mois, renouvelable 1 fois. Compte-tenu de l'évolution de l'indice de référence des loyers (+2.24%) le nouveau montant du loyer est fixé à 675.19 € HT

5°/ Révision du loyer de la maison médicale

Compte-tenu de l'évolution de l'indice de référence des loyers (+2.24%) le nouveau montant du loyer est fixé à 519.38 € à compter du 1^{er} mai.

6°/ Loyer maison des Brosses - Société D-ROULE

La commune a réalisé 12 134 € TTC de frais pour aménager la maison des Brosses (ouverture d'une porte 1 155 €, 2^{ème} compteur électrique 2 157 €, mise aux normes de l'électricité 6 357 €, chauffage 2 465 €).

Les travaux ayant été plus long que prévu, et le gérant de la société ayant activement participé aux travaux (abattage de cloisons, peinture...) une annulation du loyer de février lui est accordée. (vote à bulletins secrets : 14 votants – 13 voix pour une annulation d'un mois de loyer – 1 voix pour une réduction de 10 jours de loyer)

7°/ Demande de participation OGEC du Brandon

Un enfant de Vendrennes est scolarisé dans une classe spécialisé à l'école du Brandon. Une subvention de 515 € sera versée à l'OGEC du Brandon.

8°/ Lotissement la Minée 2

L'aménagement des lots 5 et 6 va être proposé à Vendée Logement afin de réaliser une opération d'accession à la propriété. Si leur projet n'est pas satisfaisant, les deux lots seront réunis pour n'en faire qu'un seul et sera alors proposé à la vente.

9°/ Questions diverses

► Club Photo : Le club photo de VENDRENNES est le plus important du canton. A ce jour, sur 21 membres, 11 sont originaires des communes voisines. Un local plus fonctionnel est nécessaire. La commune propose de mettre à disposition le haut du presbytère. Une aide financière exceptionnelle va être demandée à la Communauté de Communes pour l'aménagement des nouveaux locaux du club au presbytère.

► Dégâts des eaux – future mairie : suite à un dégât des eaux à la future mairie, un chiffrage de remise en état va être réalisé pour les assurances, conformément à la demande de l'expert.